



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

WOLUWE-SAINT-PIERRE, LE 7 OCTOBRE 2020

PISTES CYCLABLES SUR L'AVENUE TERVUEREN : LA MINISTRE DE LA MOBILITÉ BLOQUE LE PLAN ALTERNATIF DE WOLUWE-SAINT-PIERRE EN RAISON D'UN ACCORD QUI AURAIT ÉTÉ DONNÉ PAR LA COMMUNE EN 2019 - LES RIVERAINS SONT INTERLOQUÉS PAR LE FAIT QUE LA MINISTRE VAN DEN BRANDT NE SE SOUCIE AUCUNEMENT DE LA RÉALITÉ DU QUARTIER, DE SA DÉMOGRAPHIE ET DE SON TISSU ÉCONOMIQUE, EN FAISANT FI DES AVIS DE LA COMMUNE, DES COMMERÇANTS ET DES RIVERAINS

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DE PISTES CYCLABLES SUR L'AVENUE DE TERVUEREN ENTRE LE SQUARE MONTGOMERY ET LE SQUARE LÉOPOLD II (STOCLET), PORTÉ PAR LA MINISTRE DE LA MOBILITÉ ELKE VAN DEN BRANDT, PRÉVOIT SANS DÉLAI LA SUPPRESSION DE 50% DES EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT SUR LA LATÉRALE SUD DE L'AVENUE DE TERVUEREN AU PROFIT D'UNE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE.

LE 22 SEPTEMBRE 2020, À LA SUITE DE LA FORTE MOBILISATION DES RIVERAINS DU MOIS DE SEPTEMBRE ET DE L'INTERPELLATION CITOYENNE PRÉSENTÉE CE JOUR-LÀ AU CONSEIL COMMUNAL, **LE BOURGMESTRE A PRÉSENTÉ UN PLAN ALTERNATIF QUE LE COLLÈGE COMMUNAL DE WOLUWE-SAINT-PIERRE A ADOPTÉ, REPRENANT L'ENSEMBLE DES TROIS BALISES SUIVANTES** : (I) DES LATÉRALES DE L'AVENUE PLUS APAISÉE AU BÉNÉFICE DES RIVERAINS ET DES CYCLISTES (RÉDUCTION DE LA VITESSE À 30KM/H), (II) MAINTIEN DE L'ENSEMBLE DES EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT SUR LES LATÉRALES ET (III) L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE DE CHAQUE CÔTÉ DE L'AVENUE DE TERVUEREN, QUI GARANTIT LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES.

NOUS AVIONS D'EMBLÉE DÉCLARÉ QUE NOUS ÉTIONS **SATISFAITS QUE LE COLLÈGE COMMUNAL DE WOLUWE-SAINT-PIERRE REJETTE LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE PISTE CYCLABLE TEL QUE PRÉSENTÉ PAR LA MINISTRE DE LA MOBILITÉ ET RALLIE LA POSITION DES RIVERAINS ET DU COMITÉ EN ACCEPTANT DE DÉFENDRE UN PROJET ALTERNATIF D'AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ**, QUI TIENT COMPTE À LA FOIS DES INTÉRÊTS DES RIVERAINS DE L'AVENUE DE TERVUEREN ET DE CEUX DES CYCLISTES QUI EMPRUNTENT CETTE AVENUE.

TOUTEFOIS, EN RÉPONSE À DEUX QUESTIONS PARLEMENTAIRES POSÉES LE 5 OCTOBRE PAR LE MR ET DÉFI EN COMMISSION MOBILITÉ DU PARLEMENT BRUXELLOIS, LA MINISTRE DE LA MOBILITÉ A FAIT ÉTAT D'UN ACCORD DONNÉ EN MAI 2019 PAR WOLUWE-SAINT-PIERRE :

« S'AGISSANT DE LA CONCERTATION ET DE LA COMMUNICATION, CES PLANS ONT FAIT L'OBJET D'UN AVIS FAVORABLE DE LA PART DU COLLÈGE DE LA COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE EN MAI 2019. JE SUPPOSE QUE M. DE BEUKELAER ÉTAIT PRÉSENT. QUELQUES CONDITIONS ACCOMPAGNAIENT CET ACCORD, MAIS AUCUNE NE CONCERNAIT LA PERTE DE STATIONNEMENT

ENTRE LE ROND-POINT MONTGOMERY ET LE SQUARE LÉOPOLD II. » (ELKE VAN DEN BRANDT, COMMISSION MOBILITÉ DU PARLEMENT BRUXELLOIS, LE 5 OCTOBRE 2020).

IL RESSORT DES PROPOS DE LA MINISTRE QUE **LA COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE AURAIT JOUÉ UN DOUBLE JEU DANS UN DOSSIER QUI IMPACTE LA VIE QUOTIDIENNE DE NOMBREUX COMMERÇANTS ET RIVERAINS** DU QUARTIER (PRÈS DE 700 EMAILS ONT ÉTÉ ENVOYÉS AUX AUTORITÉS COMMUNALES/RÉGIONALES À CE SUJET ET LA PÉTITION POUR UN PROJET ALTERNATIF A RÉCOLTÉ PRÈS DE 800 SIGNATURES EN SEULEMENT QUELQUES JOURS).

EN EFFET, D'UN CÔTÉ, ELLE NE S'OPPOSE PAS À LA SUPPRESSION DES EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT LORSQU'ELLE DOIT DONNER SON ACCORD À LA RÉGION EN MAI 2019 ET, D'UN AUTRE CÔTÉ, ELLE PRÉSENTE AU CONSEIL COMMUNAL UN PLAN ALTERNATIF PRÉSERVANT L'ENSEMBLE DES EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT, ALORS QU'ELLE AVAIT DÉJÀ DONNÉ SON ACCORD SUR LES PLANS DE LA RÉGION, DIX-HUIT MOIS PLUS TÔT, EN MAI 2019.

LES CITOYENS NE CONNAISSANT PAS L'ACCORD DONNÉ EN 2019 PAR LA COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE À LA RÉGION, ILS SE SONT NATURELLEMENT RÉJOUIS DE CE PLAN ALTERNATIF, PENSANT QU'IL S'AGISSAIT DE LA POSITION DE LA COMMUNE À L'ÉGARD DU PROJET DE LA RÉGION. **IL S'AGIT DONC D'UN ACCORD À CLARIFIER, SURTOUT COMPTE TENU DU PLAN ALTERNATIF ADOPTÉ PAR LE COLLÈGE COMMUNAL QUI REMET FORMELLEMENT ET CERTAINEMENT EN CAUSE L'ACCORD DE LA COMMUNE DE 2019 MIS EN AVANT PAR LA MINISTRE DE LA MOBILITÉ.**

EN OUTRE, IL Y A LIEU DE SOULIGNER QUE **LES RIVERAINS SONT INTERLOQUÉS PAR LE FAIT QUE LA MINISTRE VAN DEN BRANDT NE SE SOUCIE AUCUNEMENT DE LA RÉALITÉ DU QUARTIER, DE SA DÉMOGRAPHIE ET DE SON TISSU ÉCONOMIQUE, EN FAISANT FI DES AVIS DE LA COMMUNE, DES COMMERÇANTS ET DES RIVERAINS.** IL EST POURTANT FONDAMENTAL D'AVOIR UNE MINISTRE DE LA MOBILITÉ DÉSIREUSE DE DIALOGUER ET D'ÉCOUTER TOUS LES CITOYENS CONCERNÉS PAR DE TELS PROJETS DE MOBILITÉ DANS LEUR QUARTIER.

SI CERTES, SELON LES CHIFFRES DE LA MINISTRE, 1.000 CYCLISTES PASSENT QUOTIDIENNEMENT PLUSIEURS SECONDES PAR JOUR SUR LE TRONÇON CONCERNÉ, IL Y A AUSSI, FAUT-IL LE RAPPELER, DES CENTAINES DE RIVERAINS DONT DE NOMBREUX RETRAITÉS QUI Y VIVENT EN PERMANENCE. LEURS BESOINS ET LEURS INTÉRÊTS VALENT À TOUT LE MOINS AUTANT QUE CEUX DES NAVETTEURS À VÉLO ET NE PEUVENT ÊTRE ÉVACUÉS D'UN REVERS DE LA MAIN, DU MOINS PAS DANS NOTRE CONCEPTION DE LA CONCERTATION PARTICIPATIVE. NOUS ATTENDONS DONC DE LA MINISTRE UN GESTE DÉMOCRATIQUE FORT.

le Comité Tervueren-Montgomery,

Informations complémentaires :

Tél. : +32 470 02 03 04 - Site Internet : www.tervueren-montgomery.eu